

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE (73)

COMMUNE DE SAINT-FRANCOIS-LONGCHAMP (73130)



SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP  
MONTAIMONT - MONTGELLAFREY

## 3- AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES SUR LE PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU



Alpicité  
Urbanisme, Paysage,  
Environnement





*Le Président :*

*T. 04 79 75 93 30*

*F. 04 79 75 76 00*

*[presidence@savoie.cci.fr](mailto:presidence@savoie.cci.fr)*

**MAIRIE DE SAINT-FRANÇOIS-LONGCHAMP**  
**Monsieur Patrick PROVOST**  
**Le Roc Noir**  
**40, Place de la Mairie**

**73130 ST FRANCOIS LONGCHAMP**

Nos réf. : ACT-735-2021-010\_3580047

Vos réf. : Lettre 2021/068D

Objet : Avis sur la Modification simplifiée n° 1 du PLU de la Commune déléguée de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

Chambéry, le 13/10/2021

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous transmettre, pour avis, le projet de modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune déléguée de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, ce dont je vous remercie.

Après examen des pièces constitutives du dossier, ce projet de modification n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



**Bruno GASTINNE**



Le 22 octobre 2021

MAIRIE  
Chef-lieu  
73130 ST FRANCOIS LONGCHAMP

Objet : avis projet de modification simplifiée N°1 du PLU

Monsieur le Maire,

Au vu du dossier la commune de Notre Dame du Cruet émet un avis favorable au projet de modification simplifiée N°1 du PLU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Laure PION  
Maire de Notre Dame du Cruet





LE DÉPARTEMENT

Pôle aménagement  
SECRETARIAT GENERAL

Service appui technique  
Unité planification et aménagement  
Hôtel du Département  
CS 31802  
73018 Chambéry CEDEX

Contact : Ombeline de BOUCLANS  
☎ 04 79 96 75 12  
✉ [amenagement-sg-urbanisme@savoie.fr](mailto:amenagement-sg-urbanisme@savoie.fr)

Monsieur Patrick PROVOST  
Maire  
MAIRIE DE SAINT FRANCOIS  
LONGCHAMP  
40 place de la Mairie  
73130 SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

Chambéry, le **27 OCT. 2021**

Nos réf. : Odb/CC/PAD-SG/SAT/D/2021/367252

Monsieur le Maire,

En application des dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez soumis, pour avis, le projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Saint-François-Longchamp.

Cette modification porte sur plusieurs évolutions du règlement écrit des zones U.

Après avoir pris connaissance des documents et eu égard aux compétences du Département, je vous informe que la procédure engagée ne suscite pas de remarque particulière de ma part.

J'émet donc un avis favorable sur l'arrêt du projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Saint-François-Longchamp.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Pour le Président,  
Par délégation,  
Eva ALJACAR,  
Directrice générale adjointe de l'aménagement.

## Mairie Administration CNSFL

---

**De:** RIBERON Pauline (Chargée de mission territorial) - DDT 73/SPAT/AU  
<pauline.riberon@savoie.gouv.fr>  
**Envoyé:** vendredi 29 octobre 2021 15:06  
**À:** Mairie Administration CNSFL; Mairie DGS CNSFL  
**Cc:** Rodolphe; FOURNIER Luc (Chef de service) - DDT 73/SPAT  
**Objet:** Modification simplifiée n°1 PLU\_ Avis de l'Etat

Bonjour,

En réponse à votre courrier de notification, le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de St-François-Longchamp ne fait pas l'objet d'observation de la part de l'Etat.

Bien cordialement,

--

**Pauline RIBÉRON**  
Chargée de mission territorial sur le secteur de la Maurienne  
Service Planification et Aménagement des Territoires

DDT – L'Adret – 1 rue de Cévennes - 73011 CHAMBÉRY Cedex  
04 79 71 73 30  
06 17 79 29 66

[www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)



Direction  
Départementale  
des Territoires (DDT)



Mairie de Saint-François-Longchamp  
A l'attention de Monsieur le Maire  
Chef-lieu  
73130 SAINT-FRANÇOIS-LONGCHAMP

**ANNECY**  
**Siège social**  
52 avenue des Iles  
74994 ANNECY CEDEX 9  
Tél : 04 50 88 18 01  
Fax : 04 50 88 18 08

**SAINT BALDOPH**  
40 rue du Terraillet  
73190 SAINT BALDOPH  
Tél : 04 79 33 43 36  
Fax : 04 79 33 92 53

[contact@smb.chambagri.fr](mailto:contact@smb.chambagri.fr)

Pôle Entreprises  
Dossier suivi par Rosanne Porte  
04 79 33 83 19 – 06 88 74 75 81  
Réf : CL/rp/nb

Saint Baldoph, le 28 octobre 2021

**Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Saint-François-Longchamp**

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de votre commune, pour avis, au titre de l'article L153-40 du code de l'urbanisme et nous vous en remercions.

Après examen de ce dossier par nos services, nous émettons un avis favorable sous réserve de précisions que le stationnement indiqué comme pouvant se faire « dans l'environnement immédiat » du projet restera bien en zone urbaine et n'impactera pas la zone agricole.

L'écriture « dans l'environnement immédiat » peut laisser présager un impact sur l'espace agricole, alors que nous sommes bien dans une procédure de modification simplifiée qui ne peut pas faire évoluer l'équilibre des zonages.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente, et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Cédric LABORET,  
Président de la Chambre Interdépartementale  
d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

